

Prévention amiante

MAINTENANCE



Votre métier vous expose
aux risques d'inhalation
de fibres d'amiante

Où y a t-il de l'amiante ?

Si j'ai un doute sur la
présence d'amiante,
que faire ?



Dans les bâtiments construits
avant le 1er juillet 1997 ou
dans les anciennes machines
et installations industrielles...

3



Appelez le responsable
des travaux

Si vous n'avez pas suivi de
formation «Amiante»,
n'y touchez pas !

Si vous êtes formé,
appliquez les principes
de prévention

N'oubliez pas
de vous décontaminer
et de traiter les déchets



Attestation
de compétences

Protégez-vous



Limitez
l'empoussièrement

Protégez
l'environnement

